

Plan de relance des activités 4-H

Clubs locaux | COVID-19



Octobre 2021



En tant que responsable d'un club 4-H, nous comptons sur votre collaboration pour faire respecter ces consignes auprès de votre équipe et vos membres.



1. Présentation générale du plan de relance

Le Mouvement 4-H présente ici, aux responsables des clubs locaux, un plan qui les guidera dans la mise en œuvre de leurs activités et ainsi permettra aux jeunes de vivre une expérience enrichissante, et ce, en respectant les mesures gouvernementales en ce qui a trait au contexte actuel de pandémie.

Ce plan a été rédigé avec les mesures d'hygiène émises par la Santé publique du Québec, ainsi qu'avec le Plan de reprise graduelle des activités 2021 du gouvernement québécois, en date du 1 octobre 2021

2. Consignes sanitaires pour tous

Les directives provenant de Santé publique du Québec sont claires et définies, pour l'ensemble de la population québécoise.

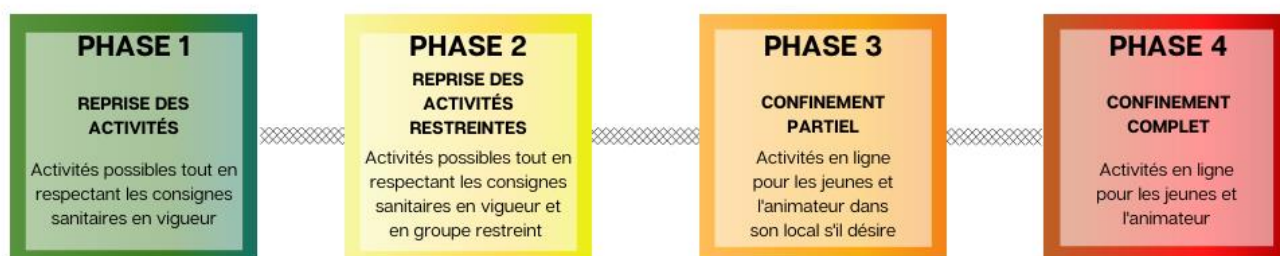


- Éviter de porter les mains à son visage;
- Garder une distance de 2 mètres;
- Utilisez un mouchoir à usage unique pour tousser, moucher ou éternuer. Jetez le mouchoir dans une poubelle aussitôt et lavez-vous les mains. Si vous n'avez pas de mouchoir, tousssez ou éternuez dans le creux de votre coude;
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes, en particulier lorsque vous revenez de l'extérieur. En l'absence d'eau et de savon, utilisez une solution hydroalcoolique à au moins 60 %;
- Nettoyez le matériel et les surfaces fréquemment touchés et limitez le partage du matériel.

3. *Le plan de relance en 4 phases*

En fonction des décisions provenant de la Direction de la Santé publique entourant l'évolution de la situation, le plan de relance du Mouvement 4-H se divise en quatre phases évolutives. Les phases ne sont pas conçues pour être linéaires de la phase un à quatre. Il est donc possible de faire un bond en avant de plusieurs phases ou encore de revenir en arrière si le contexte le demande.

Lorsque votre région ou municipalité est en zone rouge, telle que définie par la Santé publique, toute activité 4-H présentiel (en personne) doit être immédiatement suspendue. Ceci est valide pour les activités intérieures et extérieures. Dans ce contexte, il demeurera possible de faire des activités virtuelles (téléphone, Internet, etc.).



4. *Mesures sanitaires et vérification en fonction des 4 phases*

Avant tout, le responsable du Club a la responsabilité de vérifier les consignes et les recommandations selon les différentes instances gouvernementales, régionales et municipales, sans oublier les gestionnaires des lieux où se déroule l'activité (école, service de garde éducatif, camp, municipalité et tout autre).

	REPRISE DES ACTIVITÉS	REPRISE DES ACTIVITÉS RESTRINETES	CONFINEMENT PARTIEL	CONFINEMENT COMPLET
Mesures	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
<input type="checkbox"/> Passeport vaccinal doit être exigé pour tout participant de 13 ans ou plus.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Mettre à disposition toutes affiches sur les mesures sanitaires en vigueur (Gouvernement du Québec et CNESTT)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Le responsable et l'équipe d'animation du club doit visionner le vidéo de l'ACQ <i>Introduction aux mesures COVID-19 à appliquer en camps de jours :</i> https://www.youtube.com/watch?v=LpenGJrwYg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Favoriser l'inscription en ligne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Respecter la capacité du local qui a été identifié par les instances	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Limiter autant que possible les déplacements d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Éviter de voyager dans le même véhicule qu'une personne qui n'habite pas à la même adresse que la vôtre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Respecter la distanciation physique en tout temps	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Laver ses mains régulièrement (en particulier à l'entrée du local, si activité)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Lorsque les activités se déroulent à l'intérieur, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire *	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Porter une protection oculaire si les tâches nécessitent absolument d'être à moins de 1 mètre d'une autre personne pour une période de plus de 15 minutes maximum dans la journée sans barrière physique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Privilégier les activités extérieures, si possible	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Désinfecter le matériel et les surfaces utilisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Éviter tout contact physique et le partage de matériel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Maintenir une <i>liste de présence</i> pour toutes activités, ainsi que le <i>registre des participants symptomatiques</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Faire remplir et signer le <i>formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques liés à la COVID-19</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Reporter sa présence advenant un symptôme lié au COVID-19 ou quitter rapidement les lieux si déjà sur place. Si un jeune présente des symptômes, il devra être isolé dans une salle fermée jusqu'à l'arrivée de son parent ou tuteur. La salle devra être totalement désinfectée par la suite.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Transmettre les lettres <i>COVID – Risque faible</i> ou <i>COVID – Risque modéré ou élevé</i> , selon la situation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Suspendre les activités 4-H en présentiel s'il y a une écloison déclarée par la Santé publique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

* Dans les régions exigées par la Santé publique pour le milieu scolaire

5. Outils supplémentaires sur notre site Web

Vous trouverez des documents supplémentaires à utiliser, le cas échéant.

- Aide-Mémoire | Gestion de cas – Quoi faire (document interne)
- Aide-Mémoire | Les normes sanitaires (document interne)
- Liste de présence | COVID-19 (document interne)
- Registre | Participants symptomatiques (document interne)
- Formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques liés à la COVID-19 (document à faire compléter par le parent)
- Lettre COVID-19 | Risque faible (document à transmettre au parent)
- Lettre COVID-19 | Risque modéré ou élevé (document à transmettre au parent)
- Modèle d'affiches sur les mesures sanitaires (à télécharger)
- Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19 (en ligne)

6. Les bénéfices de l'activité en plein air

En cette période de crise, il faut prendre soin de sa santé physique et mentale. De nombreuses études ont démontré que la nature a un effet positif sur la santé mentale. Ce que vous voyez, entendez et vivez dans la nature peut améliorer votre humeur du moment.



La nature est un des jouets les mieux adaptés aux enfants. Remplis de millions d'éléments fascinants, les milieux naturels permettent aux jeunes de satisfaire leur curiosité d'explorateur en leur faisant découvrir une panoplie de nouvelles choses.

Le Mouvement 4-H croit que la meilleure salle de jeu est couverte seulement par le ciel et la cime des arbres.

Nous vous suggérons quelques stratégies pour faciliter vos activités en plein air :

- Pensez à apporter des objets afin de permettre aux participants de s'asseoir au sol (serviette, tapis-mousse, etc.).
- Prévoyez vos activités en favorisant celles nécessitant peu ou pas de matériel.
- Apportez un bac de plastique pour transporter le matériel utilisé par les enfants afin d'éviter de les manipuler. Désinfectez-les dès que possible.
- Favorisez l'utilisation d'objets provenant de la nature pour faire vivre vos activités. De cette façon, vous aurez moins de désinfection à faire.
- Si vous utilisez des surfaces extérieures fréquemment touchées (tables de pique-nique), n'oubliez pas de les désinfecter avant et après l'utilisation.
- Pensez à organiser vos activités en réalisant des rotations entre un groupe à l'intérieur et un groupe à l'extérieur.

7. *Précisions supplémentaires*

Il est important de toujours se référer aux instances gouvernementales afin d'être à jour concernant les mesures à respecter dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le site Internet de la CNESST offre plusieurs outils simples et pertinents pour connaître les mesures à respecter. Consultez la trousse d'outils pour le secteur des activités de loisir, de sport et de plein air.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-loisir-sport-plein-air.aspx>

En cas de disparité entre les mesures proposées par le Mouvement 4-H et les directives de la santé publique, ces dernières prévalent en tout temps.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-sanitaires-de-base>

Vous pouvez vous référer aux consignes des activités de loisirs et de sports

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/mesures-loisir-sport-ete21.pdf>

En ce sens, le plan de relance des activités des clubs 4-H (clubs locaux) est sous réserve de modification selon les directives émises par la Santé publique du Québec.

Visitez régulièrement le site du Mouvement 4-H pour des mises à jour en lien avec le COVID-19 : <https://www.clubs4h.qc.ca/covid-19>